

À remplir par l'actionnaire.

 Pour connaître le détail des exigences et des conditions ou pour plus d'information, consultez le prospectus au fondation.com/prospectus.

1. Identification de l'actionnaire

Nom		Prénom	
Adresse	Ville	FON Numéro d'identification	Numéro d'adhésion
Province	Code postal	▼ Le numéro d'identification commence par les lettres FON et se trouve en haut à droite du <i>Relevé de placements</i> disponible au fondation.com/compte .	▼ Le numéro d'adhésion se trouve sous la section État de vos placements du <i>Relevé de placements</i> disponible au fondation.com/compte . Remplissez un formulaire par numéro d'adhésion.
Courriel			

2. Renseignements sur l'admissibilité

 À noter : un maximum de 4 demandes par année est permis.
 Pour connaître le nombre de demandes effectuées, contactez le **service aux actionnaires**.

Je confirme que j'aurai atteint l'âge de 45 ans au moment de la date du rachat.

 ans

Âge de votre conjoint(e)

Date de retraite de votre conjoint(e)

Le rachat ne pourra pas être effectué tant que votre conjoint(e) n'a pas commencé sa retraite.

Documents requis
POUR L'ACTIONNAIRE

Joindre un document établissant l'absence de revenu d'emploi ou d'entreprise dans les 730 jours précédant la demande de rachat :

- Un relevé de participation du Régime de rentes du Québec (RRQ)
- Relevé de participation fédéral
- Document équivalent

POUR VOTRE CONJOINT(E)

Joindre un document démontrant que votre conjoint(e) est retraité(e) selon sa situation

Bénéficiaire d'une rente de retraite du Régime de rentes du Québec (RRQ) ou d'un régime équivalent

- Lettre - *Avis d'acceptation*
- Lettre de confirmation d'une modification de la rente
- Relevé fiscal (*Relevé 2* ou *T4A(P)*)
- Avis de paiement de prestation de rente

Salarié(e) qui a cessé de travailler (lien d'emploi n'est pas encore rompu)

 Déclaration de l'employeur confirmant un congé de maladie avec assurance salaire dont les prestations n'excèdent pas 25% du maximum des gains admissibles du Régime de rentes du Québec (RRQ). Pour connaître le maximum de gains admissibles, consultez revenuquebec.ca et inscrivez Maximum du salaire admissible et taux de cotisation dans la barre de recherche.

OU

Déclaration de l'employeur confirmant un congé de préretraite

Congé de préretraite

Congé accordé par l'employeur alors que l'employé(e) est encore sur la liste de paie, par exemple, lorsque l'actionnaire a décidé d'épuiser sa banque de congés de maladie avant de prendre sa retraite officielle.

2. Renseignements sur l'admissibilité (suite)

Documents requis (suite)

POUR VOTRE CONJOINT(E) (suite)

Joindre un document démontrant que votre conjoint(e) est retraité(e) selon sa situation

Bénéficiaire d'une prestation de rente de retraite

Prestation de rente d'un régime de retraite d'un employeur
Déclaration de l'employeur confirmant la retraite et, si votre conjoint(e) est âgé(e) de moins de 55 ans, copie du texte du régime de retraite
Rente en vertu d'un régime de participation différée aux bénéfices (RPDB)
Rente en vertu d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
Paiements périodiques en vertu d'un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR-FRV)

Paiements périodiques

On entend par « paiement périodique » un paiement versé au moins quatre fois par année. Cette preuve doit être datée de moins de 30 jours lors de sa réception au Fonds.

Travailleur(-euse) autonome qui a cessé ses activités professionnelles comme travailleur(-euse) autonome

Un document qui démontre la cessation des activités professionnelles comme travailleur(-euse) autonome, tel qu'une déclaration de radiation de l'entreprise, un avis de modification des assurances professionnelles ou la fin des contrats
ET, si la fin des activités professionnelles comme travailleur(-euse) autonome date de plus de 730 jours
Relevé de participation au Régime de rentes du Québec (RRQ) daté de moins de 30 jours

Salarié(e) qui a cessé de travailler (lien d'emploi rompu)

Dernier relevé d'emploi ou déclaration de l'employeur confirmant la fin d'emploi
ET, si la fin du dernier emploi date de plus de 730 jours
Relevé de participation au Régime de rentes du Québec (RRQ) daté de moins de 30 jours

Propriétaire d'entreprise qui a fermé son entreprise

Un document attestant la fermeture de l'entreprise, tel qu'un certificat de dissolution, une déclaration modificative ou un acte de vente
ET, si la fermeture de l'entreprise date de plus de 730 jours
Relevé de participation au Régime de rentes du Québec (RRQ) daté de moins de 30 jours

3. Montant du rachat de vos actions

Pour connaître le montant de vos actions Fondation admissibles, contactez le **service aux actionnaires**.

Régime

Régime dans lequel vous demandez un rachat de vos actions :

REER (actions de catégorie A – série 1)
REER de conjoint(e) (actions de catégorie A – série 1)
Épargne non enregistrée (hors REER)
(actions de catégorie A – série 2)

Montant

Si le montant demandé laisse un solde en actions d'une valeur inférieure à 1500\$, Fondation rachètera la totalité des actions dans le but de fermer le compte.
Si le montant demandé est supérieur au montant admissible, Fondation rachètera la totalité des actions admissibles.

Je demande à Fondation de racheter :

Toutes mes actions détenues depuis au moins 730 jours

Un nombre suffisant de mes actions détenues depuis au moins 730 jours pour un montant brut (AVANT retenues fiscales) de

\$

Un nombre suffisant de mes actions détenues depuis au moins 730 jours pour un montant net (APRÈS retenues fiscales) de

\$

3. Montant du rachat de vos actions (suite)

Mode de paiement

Je demande à Fondation (choisir une seule option) :

De procéder par dépôt direct à mon compte dont les coordonnées se trouvent sur le spécimen de chèque fourni.
Joindre un spécimen de chèque personnalisé portant la mention « Nul »

Nom de l'institution

De transférer le montant selon les instructions du formulaire de transfert fourni par mon institution financière.
Joindre la demande de transfert

Nom de l'institution

De transférer le montant selon les instructions ci-dessous :

Nom du régime

Numéro du régime

Nom de l'institution

Adresse

Ville

Province

Code postal

Date

Si aucune des cases ci-dessous relativement à la date n'est cochée ou si j'ai coché l'option d'une date déterminée, sans toutefois la préciser, je demande à Fondation de procéder au rachat immédiatement à moins que la demande ne soit reçue pendant la période d'évaluation de l'action, auquel cas, je demande à Fondation de procéder au rachat en date du changement de la valeur de l'action, si je suis par ailleurs admissible à cette option.

Je demande à Fondation de procéder au rachat :

Immédiatement

En date du

je reconnais que le prix de rachat applicable à mes actions sera celui en vigueur à la date choisie et peut, dans certains cas, être inférieur au prix qui aurait été applicable si j'avais demandé un rachat immédiat.

La date choisie doit se situer à l'intérieur de la période de 3 mois suivant la date de la demande.

En date du changement de la valeur de l'action (seulement si la demande est présentée pendant la période d'évaluation de l'action)

L'action est évaluée deux fois par année et le prix est publié vers la 4^e semaine de décembre et de juin.

- 1^{re} période d'évaluation : 1^{er} décembre jusqu'à la publication de la valeur en décembre
- 2^e période d'évaluation : 1^{er} juin jusqu'à la publication de la valeur en juin

La transaction sera effectuée au prix le plus favorable entre celui en vigueur à la réception de la demande et celui qui est en vigueur après la publication de la nouvelle valeur de l'action.

Pour vous prévaloir de cette option, votre conjoint(e) doit avoir commencé sa retraite à la date de publication de la nouvelle valeur ou avant. Vous pouvez aussi choisir cette option si la retraite commence au plus tard dans les 3 mois suivant la publication de la nouvelle valeur de l'action. Dans ce dernier cas, Fondation rachètera les actions au prix le plus favorable, mais le rachat ne pourra se réaliser qu'à compter de la date de commencement de la retraite.

4. Déclarations et consentements

Je déclare solennellement que les renseignements fournis dans le cadre de cette demande, notamment, ceux contenus dans ce formulaire et dans les autres documents transmis, sont à jour, exacts et complets. Je déclare également solennellement que je suis rentier(-ière) d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou d'un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) et que je n'ai occupé aucun emploi rémunéré ou exercé aucune entreprise dans les 730 jours précédant la demande de rachat.

Mon/ma conjoint(e) et moi confirmons que notre situation est visée par la définition de « conjoint » au sens de la *Loi sur les impôts* du Québec.

Si l'une ou l'autre des situations suivantes s'applique à l'égard de la personne conjointe :

- Retraite de 45 à 54 ans
- Salarié(e) qui a cessé de travailler (lien d'emploi rompu) ;
- Travailleur(-euse) autonome qui a cessé ses activités professionnelles comme travailleur(-euse) autonome ;
- Propriétaire d'entreprise qui a fermé son entreprise ;

Nous déclarons alors solennellement que le revenu de travail de la personne conjointe, estimé pour les 12 mois suivant la demande de rachat, n'excèdera pas **25 % du maximum des gains admissibles du Régime de rentes du Québec (RRQ)**. Pour connaître le maximum des gains admissibles, consultez revenuquebec.ca et inscrivez *Maximum du salaire admissible et taux de cotisation* dans la barre de recherche.

Je comprends qu'en vertu des lois fiscales, en demandant le rachat de mes actions pour un motif de retraite ou de préretraite, je perds mon admissibilité aux crédits d'impôt offerts pour l'année d'imposition en cours ainsi que pour les années à venir.

Je reconnais qu'il est de ma responsabilité de vérifier les conséquences fiscales et légales découlant de cette demande et j'exonère Fondation de toute responsabilité à cet égard.

Je reconnais également que les sommes payables en contrepartie du rachat de mes actions s'ajoutent à mon revenu imposable ou à celui de mon/ma conjoint(e) le cas échéant et que Fondation devra par ailleurs effectuer sur ces sommes les retenues fiscales prévues par la loi.

5. Protection des renseignements personnels

Je consens à ce que Fondation recueille directement auprès de moi (ainsi qu'auprès, le cas échéant, de mon/ma conjoint(e), de mon employeur ou celui de mon/ma conjoint(e), de l'administrateur du régime de retraite ou du régime de participation différée aux bénéfices de mon employeur ou de celui de mon/ma conjoint(e), incluant ses délégués, représentant(e)s et prestataires de services, ainsi que toute institution financière me versant ou versant à mon/ma conjoint(e) une rente en vertu d'un REER ou des paiements périodiques en vertu d'un FERR ou d'un FRV), utilise et communique les renseignements personnels transmis ou obtenus d'un tiers dans le cadre de cette demande aux fins de répondre à celle-ci, ce qui comprend, par exemple, le fait de m'identifier, de préparer, d'analyser et de traiter la demande, de réaliser des opérations accessoires ou liées à la demande, de mettre à jour des dossiers, de réaliser des activités de vérification et de conformité, ainsi que toutes autres fins autorisées par la loi. Ce consentement est également demandé au nom de Viaction Assurance inc., registraire de Fondation et fiduciaire des régimes enregistrés d'épargne-retraite à Fondation. Les renseignements personnels recueillis peuvent être traités par le personnel de Fondation ou, dans certains cas, de Viaction Assurance inc., et peuvent être communiqués aux autorités fiscales compétentes, conformément à la loi, ainsi qu'à tout prestataire de services ou mandataire à qui il est nécessaire de les communiquer, situés au Québec ou pouvant être situés à l'extérieur du Québec, notamment, toute institution financière ou toute entreprise de services infonuagiques, de logiciels, de préparation de relevés de placements ou de feuillets fiscaux, de numérisation, etc.

Pour en savoir plus ou pour présenter une demande écrite d'accès ou de rectification de mes renseignements personnels, je peux m'adresser à la personne responsable de la protection des renseignements personnels de Fondation par la poste ou par courriel à l'adresse confidentialite@fondaction.com. Je peux également retirer mon consentement à la communication ou à l'utilisation des renseignements recueillis, conformément à la loi, en transmettant un préavis écrit raisonnable aux mêmes coordonnées. Toutefois, des exigences d'ordre légal ou contractuel pourraient empêcher un retrait de consentement. Un tel retrait peut aussi limiter la capacité de Fondation à répondre à la présente demande. Pour en savoir plus sur la protection de mes renseignements personnels, je peux consulter la *Politique sur la confidentialité et la protection des renseignements personnels* de Fondation au fondaction.com/confidentialite.

6. Signatures

Signature de l'actionnaire

Date

Signature de la conjointe ou du conjoint

Date

Transmission des documents

- ▶ **Remplissez et signez** le formulaire directement à l'écran sur le document PDF ou complétez-le en imprimant une copie papier. La signature électronique est acceptée.
- ▶ Consultez les types de signature acceptés sur notre **FAQ**: fondaction.com/faq/types-signatures-admis.
- ▶ Transmettez le formulaire et tout autre document requis **par le portail en ligne sécurisé**: www.fondaction.com/lieu-secure **ou** **par la poste**: Fondation – Service aux actionnaires
2175, boulevard de Maisonneuve Est, bureau 103
Montréal (Québec) H2K 4S3

Notez que nous pourrions vous demander de nous fournir des informations ou documents complémentaires, au besoin.